



# **NON AU COUP DE FORCE ANTIDEMOCRATIQUE DU 49-3 ! RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL !**

CGT-INRA – RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole - 01.39.53.56.56 cgt@inra.fr - <http://www.inra.cgt.fr/> - 13 mai 2016

## **Les salariés de l'INRA, titulaires comme précaires, sont concernés !**

L'individualisation des droits des salariés du privé ne peut que très vite se généraliser à ceux du public. C'est la même chose qui est visée avec la tentative de mise en place du RIFSEEP, système injuste de rémunération à la « gueule du client » que nous avons collectivement réussi pour l'instant à bloquer bien que le ministère persiste avec une réunion prévue le 17 Mai.

Contrairement à ce que disent gouvernement et médias la mobilisation pour le retrait de la Loi Travail ne faiblit pas après le coup de force du 49-3. Malgré des violences policières accrues qui sont la marque d'un gouvernement aux abois, des dizaines de milliers de salariés et jeunes ont manifesté dans toute la France le 12 Mai. Les syndicats CGT et FO des routiers, de la pétrochimie, des ports et docks, et d'autres secteurs ont décidé d'appeler à la grève reconductible à compter du 17 Mai, jour où débute l'examen du projet de Loi au Sénat. Le gouvernement devrait se souvenir que malgré le 49-3, le CPE a été finalement retiré face à la mobilisation.

**Amplifions la mobilisation  
pour le retrait du projet de  
Loi ! La CGT-INRA appelle les  
salariés à se saisir de toutes les  
initiatives et formes d'action  
décidées, à commencer par**

### **Communiqué National CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL**

Alors que les salarié-es, les jeunes, les privé-es emploi, les retraité-es sont mobilisés depuis plus de 2 mois pour le retrait du projet de loi travail et l'obtention de nouveaux droits, alors que l'opinion publique reste massivement opposée à ce texte, le gouvernement décide de passer en force en utilisant le 49.3. Inacceptable !

Ce sont les mobilisations qui ont contraint le gouvernement, à proposer des modifications au projet de loi pour tenter d'en minimiser les impacts. Le compte n'y est toujours pas !

Un code du travail par entreprise à l'opposé de la "hiérarchie des normes", élément protecteur et égalitaire, perdue dans le projet de loi. Scandaleux !

Plusieurs secteurs professionnels continuent de développer des actions, des grèves (cheminots, routiers, énergie, chimie, construction, aéroport de Paris, etc.), qui sont autant d'éléments d'appui et de dynamiques dans la poursuite, l'amplification et l'élargissement du rapport de force.

Cette situation renforce la nécessité d'amplifier les mobilisations déjà engagées le 12 mai sur tout le territoire.

A partir de tous ces éléments, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse, UNEF, UNL et FIDL invitent leurs structures à organiser des assemblées générales avec les salarié-es pour débattre des modalités d'actions, de la grève et de sa reconduction.

Elles appellent leurs organisations à construire deux nouvelles journées de grèves et manifestations le mardi 17 mai et le jeudi 19 mai prochains.

De plus, elles n'écartent aucun type d'initiatives pour les semaines à venir, y compris une manifestation nationale.

Afin de faire valoir leurs propositions elles décident de s'adresser ensemble au Président de la République pour être reçues rapidement.

Une nouvelle réunion des organisations syndicales se tiendra dès le début de la semaine prochaine pour décider de nouvelles mobilisations.

**LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS LE MARDI 17 MAI !**

*Réunissons-nous en Assemblée Générale dans tous les centres pour discuter de la suite de l'action jusqu'au retrait du projet de Loi, en y intégrant l'exigence de la non-application du RIFSEEP pour les ITA !*